



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 7 MAI 2013

Excusés: BERUARD François- CHAUMAZ Aurélien – GABAUD Philippe – GILODI Alexandre -
Absents: CHRISTIN René – NORMAND Loïc

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 14 MARS

Approuvé

2) SUBVENTION DE 400 EUROS POUR UN FILM SUR LE PARC DE LA VANOISE « LA VOIX DU BOUQUETIN » (participation de 6 cafistes)

Jacques PIETU présente le projet de film, initié par **Yoann JOLY et Nicolas HAIRON**. Ils recherchent une sensibilisation du public, des acteurs locaux de manière à apporter une image globale et constructive pour imaginer les solutions durables pour la montagne de demain. Le film porte sur un enchaînement réalisé en Vanoise par 6 jeunes cafistes, en alpinisme et en ski en avril, d'une part et sur les témoignages récoltés par la suite, d'autre part. La subvention serait imputée sur le budget CPM. La fondation Petzl, le CAF d'Albertville et la FODACIM des rencontres du cinéma de montagne de Grenoble soutiennent pour l'instant le projet.

René DELIEUTRAZ propose une subvention d'un montant moins élevé, 200 euros. **Jean Pierre CRESTIA** se pose la question de la remise en cause du vote des maires des communes du Parc de la Vanoise contre la charte.

Jacques PIETU ajoute que la FFCAM a formulé un vote favorable à la Charte. **Raymond BERUARD** propose qu'une copie du DVD soit laissée au club pour des soirées du club, à titre interne. Il invite aussi les jeunes à participer davantage aux événements du club (assemblée générale, soirées...). **Jacques PIETU** précise que les jeunes au CAF ont des aides. Il convient de les sensibiliser sur le bénévolat possible, sur des actions ciblées.

Votes : 1 contre, 13 pour.

Approbation du Comité Directeur

3) LOCATION DU FORUM A LA DEMANDE DE LA MUTUALITE FRANCAISE, 50 EUROS/REUNION, SOUS RESERVE DES DISPONIBILITES

La Mutualité Française dont les bureaux se situent avenue de France, cherche des locaux pour organiser des réunions de manière ponctuelle, pour 12 ou 35 personnes. **Jean-Pierre CRESTIA** précise que cela ne doit pas être au détriment des activités du club.

Jacques BRETON ajoute que cela serait à priori plutôt le matin, en raison des activités de la MGEN l'après-midi. **Jacques PIETU** formule l'idée que si un besoin précis était donné pour une réunion des adhérents un après-midi, la MGEN pouvait exceptionnellement laisser ses activités.

La mise à disposition serait de 50 euros par réunion.

Votes : 1 abstention, 13 pour.

4) APPROBATION DE LA NOTE SUR LA FORMATION (pièce jointe) A INTEGRER DANS LE LIVRET DU BENEVOLE

Raymond BERUARD, en tant que Vice-Président aux Activités présente la note. Plusieurs notes ont été déjà formulées, la dernière par **Monique SOUEL**, au cours de la vie du club. Le principe de la formation est de donner la priorité aux adhérents et aux cadres bénévoles et il s'agit de préciser les remboursements effectués par le club. La FFCAM propose un catalogue de formations, pour les adhérents et pour progresser vers les brevets d'initiateur. L'organisation des formations est à l'initiative des Comités Départementaux sur proposition des instructeurs. Le catalogue est sur le site de la FFCAM. La FFCAM a le pouvoir de délivrer des diplômes.

Jacques PIETU ajoute que le président doit s'assurer que les cadres soient expérimentés, d'où la nécessité des recyclages. Par contre, le recyclage club ne sera pas inscrit au fichier fédéral. Le Comité Directeur validera les projets de recyclage voulus par des initiateurs du club.

Raymond BERUARD continue le commentaire sur la note en précisant que c'est le responsable d'activité qui présente les candidats aux formations d'encadrement, il connaît en effet les adhérents qui participent aux collectives et qui co-encadrent.

Janine DUCRUET s'interroge sur le fait qu'ayant encadré des sorties au club, le candidat puisse échouer à l'obtention d'un brevet d'initiateur. **Jacques PIETU** soutient l'idée que ce sont les équipes de formation avec un professionnel qui valident les formations.

René DELIEUTRAZ évoque le niveau requis pour obtenir le diplôme en escalade -6b- et se pose des questions sur les possibilités de nouveaux initiateurs. Pour **Jacques PIETU** la FFME est délégataire pour l'escalade. Cependant, plusieurs motions ont été votées au dernier congrès à Mâcon, pour répondre à cette problématique.

Raymond BERUARD ajoute que le responsable d'activité doit suivre le dossier de remboursement de l'initiateur. Les initiateurs doivent être renseignés sur les modalités de défraiement et doivent être remboursés.

Pour **Jacques BRETON**, l'initiateur doit pouvoir retrouver l'information. **Jacques MUZARD** s'interroge sur la périodicité des remboursements des recyclages. **Raymond BERUARD** précise que ceux-ci sont remboursés, même si le recyclage est annuel.

Pascal SANCTUS revient sur l'article 2, et notamment la participation active au club et s'interroge sur les modalités de vérifier cette participation pour le responsable d'activité.

Approbation du Comité Directeur, à l'unanimité.

5) ORGANISATION DES 130 ANS DU CHALETS DU PARMELAN

On rappelle les grandes lignes de la fête : une sortie commune aux activités (escalade, randonnée pédestre) pour la journée du samedi 14 septembre, et une nuit au refuge du Parmelan. **Jacques PIETU** précise que c'est l'occasion de lancer dans le cadre du Plan Touristique Départemental 2013-2022 une initiative auprès du Conseil Général sur les itinérances en randonnée pédestre. Un projet d'itinérance entre le refuge du Parmelan (Camille Dunant) et le refuge de la Pointe Percée (Gramusset) a été proposé dans une lettre adressée au président du Conseil Général, au président de la Commission Tourisme, et à un Conseiller Général. Il s'agit de réhabiliter les refuges sur le parcours.

Raymond BERUARD ajoute que le 13 et 14 septembre, c'est le week-end « que la Montagne est belle ». Le thème porte aussi sur les refuges.

Le menu de ce week-end reste donc à définir. Un comité d'organisation doit être monté : **Jacques PIETU** se propose, ainsi que **Raymond BERUARD**, **Jean CHEVASSU**, **Jean-Pierre CRESTIA** et **René DELIEUTRAZ**

6) ORGANISATION DU FORUM A L'INTERSAISON

Il s'agit de régler le problème des inscriptions au cours de printemps en mars. Il faudra donc réserver une place à l'escalade pour ce moment-là.

7) QUESTIONS DIVERSES

- Forum des associations : **Jacques BRETON**, qui a organisé la dernière participation à ce forum précise que cela demeure une déperdition d'énergie pour peu de retombées. Il préconise de ne pas participer et faire un stand le jour de la randorientation. L'ensemble des membres du comité s'accorde sur cette idée.
- **Jean-Pierre CRESTIA** s'interroge sur l'avancement des travaux de la bibliothèque. Il manque de chaises et de tables pour les réunions.
- Site internet : **Patrick CERISIER** apporte des informations sur la répartition du travail avec **François BERUARD**, entre la partie gestion des articles et les templates (mise en page). Le transfert vers un autre fournisseur est géré par **François BERUARD**
- **Jacques BRETON** dans un souci de transparence suggère qu'une communication des comptes soit effectuée auprès de chaque responsable d'activité. Il commencera par les activités de neige.

Les questions pour le bureau sont à formuler pour la réunion du **lundi 17 juin 2013**.

Prochain comité directeur **le mercredi 3 juillet 2013**.

Chantal ABRY
Secrétaire Générale

Jacques PIETU
Président